

RAISON d'ART et RAISON d'ETRE.

Exposition autour de Clovis Trouille (1889-1975)

Clovis Trouille toute sa vie a voulu faire triompher dans ses tableaux la liberté de penser, de rêver et de jouir sans contrainte. Son œuvre insolente et subversive ne cessera de brocarder « le sabre et le goupillon » en lui opposant un univers inimitable dont les armes sont le désir, la mort et surtout l'érotisme. Clovis Trouille n'était pas un homme de compromis et son art intempestif, profondément onirique demeure un exemple de lucidité et d'exigence.

Farouchement indépendant, il sera fidèle à ce principe toute sa vie, se mettant ainsi à l'écart des marchands d'art, des honneurs et des médailles dont il n'a que faire.

« Il faut à l'extrême sacrifier son existence au message que l'on veut laisser de soi ... Car l'art ne peut devenir une habitude banale, une profession fastidieuse. Au reste, n'y a-t-il pas divorce essentiel entre les vrais artistes qui peignent par anticipation et les marchands de tableaux qui jugent par rétrospective afin d'enfoncer tranquillement des portes ouvertes ? »

Notre société, vissée aujourd'hui encore plus qu'hier au pouvoir de l'argent, construit des ponts d'or à quelques stars médiatisées par des experts en Art de la Spéculation.

Mais qu'en est-il des artistes qui comme Clovis Trouille choisissent d'affirmer leur liberté de penser au mépris des pressions de la mode et de l'argent ? Se trouve-t-il encore des mécènes pour soutenir des œuvres jugées non commerciales au temple des marchands ?

Bien peu en réalité. Il est difficile pour un artiste de trouver le moindre soutien s'il n'est déjà dans la mouvance du marché. Le mécénat dédié aux artistes déjà connus ne prête qu'aux riches et donne encore raison à Clovis Trouille qui s'écriait : « Les chercheurs authentiques sont submergés, évincés par l'odieuse clique des poulains de galerie. ».

L'association Clovis Trouille propose une autre voie que celle qui condamne certaines formes d'art au bâillon et à l'invisibilité. « Promouvoir la connaissance et la diffusion d'œuvres d'artistes en filiation avec la pensée et l'œuvre de Clovis Trouille » figure dans l'article 2 de nos statuts. Suivant la voie tracée par Clovis Trouille, militer pour exister est au cœur de notre engagement.

Concrétisant cette volonté, nous préparons un premier événement pour juin 2008 : Une exposition de nos artistes affiliés, suivie d'une vente aux enchères des œuvres exposées. Cette manifestation d'un genre nouveau sera accompagnée par la présentation de tableaux emblématiques de Clovis Trouille.

Quelques grands noms de l'art contemporain, séduits par cette formule inédite soutiennent notre projet : Bernard Marcadé, critique d'art, commissaire de nombreuses expositions et professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Cergy Pontoise.

Nous saluons la participation du peintre Guo Jin, artiste chinois de notoriété internationale. . Clovis Prévost, notre vice-président, photographe et cinéaste de renom, auteur de l'ouvrage de référence sur Clovis Trouille, ainsi que Jean Claude Silbermann, et Jean-René Hissard nous font le grand plaisir d'exposer.

L'association exprime sa reconnaissance à ces grands noms, qui par leur présence et leur conviction donnent l'impulsion nécessaire au succès de notre entreprise.

Ce qui fait pour moi lien entre les artistes affiliés, c'est en premier lieu cette qualité d'émotion qu'ils ont su me procurer. Ils ne se censurent pas et se donnent parfois la liberté d'offenser. Je crois en eux, parce que, comme le dit Clovis Trouille : « un peintre a le droit de penser. », et que ceux-là, sans nul doute, s'autorisent à le faire.

J'ai pris avec eux un engagement fort, celui de les associer désormais aux manifestations et expositions dédiées à Clovis Trouille. Je le ferai. Cet événement est inaugural.

Notre projet a raison d'être.

Henri Lambert

DESCRIPTIF DE L'EXPOSITION-VENTE :

Ce document de synthèse a pour objet d'identifier :

Les intervenants, le lieu, la date, de définir les actions, le phasage et la planification des différentes actions qui constituent cet événement.

Qui ?

L'association Clovis Trouille
Le Commissaire-priseur
Les Artistes Affiliés

Où ? :

Salle des Ventes d'Auvers sur Oise, 29 rue Carnot. Maître William Le Calvez, commissaire-priseur.

Quand ?

En juin 2008, confirmation de la date à venir.

Qui fait quoi ? :

L'association Clovis Trouille :

Au sein d'un comité restreint, elle identifie des artistes correspondants aux critères du projet, et leur propose de confier à l'association une ou plusieurs de leurs œuvres en vue de la vente.

Le comité est seul juge de ses décisions sur le choix des artistes et des œuvres des retenues.

En cas d'accord entre l'association et l'artiste un contrat, appelé « réquisition de vente » est signé par les deux parties. L'artiste devient de ce fait *artiste affilié*.

L'association Clovis Trouille s'assure du bon déroulement de l'exposition et de la vente auprès du commissaire-priseur, auquel elle a préalablement délégué la vente, depuis le dépôt des œuvres, jusqu'à l'apurement des comptes.

L'association Clovis Trouille et le Commissaire priseur :

Ils assument conjointement la communication, la publicité par tous supports qu'ils trouvent utiles (catalogues, publicité, articles de presse, publicité dans les journaux spécialisés et autres médias). Ils veillent au bon déroulement du programme de l'exposition et de la vente.

Ils coordonnent les compétences des deux entités pour assurer le meilleur résultat de cette vente, dans une stratégie de collaboration à long terme.

Ils organisent une scénographie et un accrochage professionnels.

Ils veillent au meilleur accueil de chacun, et du bon déroulement du cocktail lors de la vente.

Le commissaire-priseur

Il assure la conservation des œuvres qui lui sont confiées par l'association Clovis Trouille jusqu'à leur départ de l'Etude.

Il garantit la régularité des opérations.

Il exécute la vente selon les accords passés avec l'association, et conformément aux contrats qui la lient aux artistes affiliés.

Il s'engage à organiser la publication des résultats de la vente par tous médias spécialisés et professionnels.

Les artistes affiliés.

Ils confient leurs œuvres dans les conditions de la « réquisition de vente » signée avec l'association Clovis Trouille. Ils ont la charge et la responsabilité du transport jusqu'à l'Etude de Maître Le Calvez, à Auvers-sur-oise. En cas de non-vente, ils ont la charge et la responsabilité du transport en retour.

Autant que possible, ils communiquent sur l'évènement, ou donnent à l'association les éléments qu'ils jugent utiles à la diffusion, en informant préalablement le responsable de communication de l'association.

Comment ?

« Comment ? » est pour l'essentiel sous la responsabilité de l'association. Après avoir rencontré un à un les artistes, avec lesquels elle retiendra un choix d'œuvres, elle organise le rayonnement de la manifestation de la manière suivante :

Chaque artiste fait l'objet d'une publication sur le site de l'association d'un article de présentation, comprenant un texte et les photos des œuvres.

Un catalogue de haute qualité, prestigieux et original, (tiré à plusieurs centaines d'exemplaires) sera envoyé à des clients potentiels. Il comprendra une préface, un texte par artiste et la liste complète des œuvres à vendre.

Une communication spécifique sera faite par le réseau de l'association vers les magazines à grande audience dans le domaine de l'art, mais aussi vers la presse locale.

Un cocktail sera organisé le soir de la vente, conjointement avec le Commissaire priseur.

Le Commissaire-priseur donne accès à la communication nationale et internationale utilisée par la profession.

Son engagement amical et enthousiaste permet de mettre à disposition sur plusieurs jours un espace de 350m² en proximité de la maison du docteur Gachet.

L'association mettra à disposition une ou plusieurs toiles de Clovis Trouille lors de l'évènement.

La raison d'être de l'« exposition 1 autour de Clovis Trouille ».

Fondée à l'initiative d'un petit-fils de l'artiste, l'association Clovis Trouille possède un atout unique : elle a accès au fond d'atelier comprenant l'essentiel des œuvres peintes et au fond de bibliothèque de l'artiste.

C'est avec cet héritage exceptionnel que nous construisons nos actions, qui se revendiquent résolument de la pensée exigeante et hardie de Clovis Trouille.

Voilà pourquoi nous croyons fermement à nos projets.

Le cycle des « expositions/ventes autour de Clovis Trouille » est un projet phare de notre association. Original, inédit, et réalisé par une équipe enthousiaste, notre projet a raison d'être :

L'idéal moteur.

Nous sommes porteurs d'un idéal : c'est notre force. Cet idéal est au cœur de la vie et de l'œuvre de Clovis Trouille. Il se résume à la volonté toujours renouvelée de ne pas sacrifier sa création, son expression, aux contingences d'une époque ou d'une école. Dans un monde où il faut courber l'échine pour avoir le droit de s'exprimer, nous voulons proposer un autre espace de parole pour les artistes affiliés.

Le moteur idéal.

Le renouveau, ce n'est pas vouloir faire du nouveau par tradition, c'est être créatif. Tel est notre moteur idéal. Comme Clovis Trouille, nous ne prétendons pas à l'anticonformisme comme posture systématique. Notre projet est un élan vital, subversif et jubilatoire, il vise à cimenter autour de Clovis Trouille un nouveau groupe d'artistes qui partagent tous un idéal d'expression libre. Dans cette optique, nous voulons créer un lieu où l'intégrité de la pensée de ces artistes sera respectée et encouragée.

Cette idée originale s'appuie de plus sur une structure opérationnelle inédite. Pour faire vivre cet engagement, il nous fallait un nouveau concept. Le commerce de l'art ne prend pas le risque de la découverte. Pour nous, faire découvrir n'est pas un handicap mais bien une force.

Savoir faire

L'exigence est au cœur de notre action. Cette volonté s'appuie d'abord sur la cohérence du projet. Nous ne sommes pas là pour empiler de façon artificielle des artistes autour de la figure de Clovis Trouille. Ce groupe se construit autour de l'adhésion intime de chaque artiste à l'idéal que nous avons décrit.

Cette revendication d'exigence a été reconnue par des personnalités du monde de l'art qui la conforte, en apportant à notre projet leur concours et leur crédit.

Exigence de moyens enfin. À travers les compétences humaines et l'engagement financier que représente un tel évènement. Au titre de cette exigence nous mettrons tout en œuvre pour que cette entreprise soit une réussite.

Donner à voir.

Chaque œuvre d'art vaut tout autant parce qu'elle refuse que parce qu'elle propose. Nous vous proposons de partager des regards sur le refus de la « bien-pensance » et sur une forme picturale qui se réclame du versant figuratif du surréalisme. Cette une proposition thématique qui n'est pas traditionnellement offerte au public.

Nous vous proposons de partager aussi notre profession de foi, qui consiste à défendre face à l'indigence de l'art argenté, l'art magnifique de la libre-pensée, fait de sincérité, de refus et d'exigence.

À contre-pied des habitudes des expositions classiques, nous voulons interpeller le public par un dialogue, un foisonnement de formes picturales et d'expressions, structuré autour de la pensée de Clovis Trouille, peintre libre et iconoclaste.

Développement durable

Notre association a pour vocation naturelle d'être médiatrice entre le monde industriel, financier et le monde de l'Art. Concrètement afin de pérenniser notre action, nous recherchons aussi des financements auprès de mécènes. À ce titre l'évènement est engagé dans une double dynamique : s'appuyer sur la réussite de l'évènement pour développer le mécénat et assurer la réussite des futures manifestations.

Ces financements et les divers pôles de compétences de notre association, comme la création d'évènements, ou la conception et la vente de produits dérivés, assurent nos frais fonctionnements. Cela est relayé par la communication active du site Internet de l'association.

Notre objectif est d'assurer trois à quatre évènements annuels avec le groupe constitué des artistes affiliés. Nous envisageons de développer ce type d'actions en France et à l'étranger. Cela ne sera possible qu'à condition que nous travaillions constamment à convaincre nos sponsors et nos acheteurs. Nous avons donc obligation de réussir le premier évènement, les autres suivront.

Par ailleurs nous reproduirons ces manifestations en parallèle des expositions que les Musées consacreront à Clovis Trouille. Hors des murs, sorte de continuité du regard, ces « expositions », fortes de la notoriété des expositions – officielles – seront assurées d'un succès médiatique et donc de toucher un large public.

MANDAT DE VENTE VOLONTAIRE

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

e mail :

Requiert l'association Clovis Trouille, de réaliser et d'organiser pour mon compte la vente publique des objets ci-après désignés. Cette réquisition sera valable pour une durée de 6 mois à compter de sa signature, non par tacite reconduction. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente aux enchères publiques annexées. Les frais restants à ma charge sont indiqués en bas de page. Tous les frais occasionnés pour la préparation de la vente seront dus en cas de reprise totale ou partielle des objets avant la vente (frais de publicité, manutention, transport...).

J'autorise l'association Clovis Trouille à confier la vente de mes œuvres à un Commissaire-priseur de son choix et à payer le vendeur dans les 30 jours qui suivent la réalisation de la vente.

N° de vendeur	NOM de l'Artiste	Titre, technique, signature, Dim.	Prix de réserves

Honoraires : 35 H.T %

Le prix minimum est appréciable à 10% près

Signature :

Date:

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

J'autorise L'association Clovis Trouille à faire toute publicité, prise de vue, frais d'arrangement ou de manutention, de stockage et à se faire assister d'un expert s'il y a lieu.

Le produit de la vente sera à la disposition du vendeur dans un délai de 30 à 45 jours ouvrés suivant la date de la vente, par chèque ou virement bancaire à sa convenance, et sans que le règlement ne puisse avoir lieu avant la réception du crédit bancaire provenant de l'acheteur.

En cas de disparition ou de détérioration de l'objet, le prix retenu sera celui indiqué sur la réquisition de vente déduit des frais de vente.

Le vendeur déclare qu'il est le propriétaire non-contesté, ou qu'il est dûment mandaté par la propriétaire non-contestée, des biens mis en vente, lesquels ne subissent aucune réclamation, contestation ou saisie, ni aucune réserve ou nantissement et qu'il peut transférer la propriété desdits biens valablement.

Le requérant qui retire l'objet avant la vente supportera les frais engagés pour celle-ci, qui ne pourront être inférieurs à 5% de l'estimation, et éventuellement les frais de publicité engagés pour ladite vente.

REGIME DE T.V.A. DU VENDEUR (cocher la case correspondante)

Le vendeur atteste qu'il n'est pas redevable de la T.V.A au titre de la vente (extrait Kbis à fournir)

Le vendeur atteste qu'il est redevable de la T.V.A française au titre de la vente :
 Sur la marge au taux de la T.V.A en vigueur
 Sur le prix total

Le vendeur atteste à ce titre :

Être redevable de la T.V.A. en France au taux de 19,6%
 Être redevable de la T.V.A. en France au taux de 5,5% en tant qu'auteur ou assujetti utilisateur
 Être identifié à la T.V.A. dans un autre état-membre du C. E.E. sous le numéro :

Le vendeur s'engage à remplir sous sa seule responsabilité les obligations fiscales en résultant et adressera à la société susmentionnée une facture en bonne et due forme indiquant qu'il acquitte la T.V.A. sur la marge dans son pays. Le produit de la vente diminué des frais de vente ne lui sera versé que lorsque la société de vente aura reçu cette facture.

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français et toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de l'association Clovis Trouille.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente aux enchères publiques de la présente réquisition et des frais restants à ma charge ci-dessous :

SIGNATURE :

DATE :

